MODULE 2

PRINCIPAUX INDICATEURS DE REPORTING

LES DONNÉES DE PORTEFEUILLE

NOMBRE DE LIGNES (OU POSITIONS) EN PORTEFEUILLE

Il indique le nombre de titres (ou d'OPC) détenus dans le fonds et permet de mesurer le degré de concentration ou de diversification de ce dernier. Plus le nombre de lignes est faible, plus le fonds est concentré ; plus ce nombre est important, plus le fonds est diversifié en termes d'actifs

NOMBRE D'ÉMETTEURS (GESTION TAUX)

Pour les fonds obligataires et monétaires, il peut être différent du nombre de lignes dans la mesure où un émetteur peut procéder à plusieurs émissions à des dates et pour des durées et coupons différents.

PRINCIPAUX ÉMETTEURS / PRINCIPALES LIGNES (OU POSITIONS) DANS L'INDICE

Ce sont en général les 10 premières positions de l'indice, exprimées en %. Cette donnée est propre aux fonds indiciels dont l'objectif est de répliquer, y compris frais de gestion, la performance de leur indice de référence, et dont la composition est donc quasi identique à celle de l'indice.

PRINCIPAUX ÉMETTEURS / PRINCIPALES LIGNES (OU POSITIONS) EN PORTEFEUILLE

Ce sont en général les 10 premières positions en poids absolu, exprimées en % de l'actif net du fonds.

PRINCIPALES SUR OU SOUS-PONDÉRATIONS (GESTION ACTIONS)

Ce sont en général les 10 positions présentant, en % de l'actif du fonds, les plus forts écarts positifs ou négatifs par rapport à l'indice de référence.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (GESTION TAUX)

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction de la date d'échéance des titres.

RÉPARTITION PAR NOTATION (GESTION TAUX)

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction de la notation des émetteurs par les agences de notation.

RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS (GESTION TAUX)

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction des différents produits ou instruments de taux (obligations, dépôts à terme, certificats de dépôt, billets de trésorerie...).

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Ils marquent les entrées ou renforcements et les sorties ou allègements de titres (ou d'OPC), et donnent une indication sur le taux de rotation du fonds.

RÉPARTITION (OU ALLOCATION) SECTORIELLE

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction des classifications sectorielles (secteurs cycliques, défensifs, financiers) qui sont normalisées.

RÉPARTITION (OU ALLOCATION) GÉOGRAPHIQUE

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction du pays du siège social de l'émetteur (gestion actions) ou en fonction du pays de l'émission (gestion taux).

LES MESURES DE PERFORMANCE

PERFORMANCE

Elle mesure l'évolution (positive ou négative) d'un investissement sur une période donnée.

PERFORMANCE BRUTE OU NETTE

La première indique que les frais de gestion ne sont pas comptabilisés, la seconde qu'ils le sont.

PERFORMANCE CALENDAIRE

Elle mesure la performance totale du fonds pour chaque année civile, sur une période complète de 12 mois, et fait partie de la catégorie des performances cumulées qui mesurent la performance entre deux dates.

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Elle convertit en base annuelle des performances qui ont été constatées sur des nombres de jours différents (durée de mois, jours fériés).

PERFORMANCE CUMULÉE OU GLISSANTE

La première mesure la performance totale du fonds entre deux dates, et la seconde sur une durée précise (1 mois, depuis le début de l'année, depuis la création du fonds, date à date).

PERFORMANCE ABSOLUE OU RELATIVE

La première mesure la performance d'un fonds sans référence à un indice ou à l'évolution d'un marché, la seconde la compare à celle de son indice ou de son marché (la performance relative peut être positive quand bien même sa performance absolue est négative).

RENDEMENT (GESTION ACTIONS)

Il mesure la somme des dividendes encaissés par le fonds rapportée à son actif net.

TAUX DE RENDEMENT (GESTION TAUX)

Il mesure ce que rapporte le produit de taux (obligation ou produit monétaire) en actualisant les flux de versement des intérêts (coupons) et de remboursement du capital, à savoir que les versements les plus proches dans le temps ont un poids plus important que les

versements plus éloignés. Le taux de rendement peut aussi être calculé pour un OPC et pour un indice de référence.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Il mesure la durée ayant permis de combler la baisse maximale enregistrée par le fonds.

LES MESURES DE RISQUE

VOLATILITÉ

Elle mesure l'amplitude des variations absolues d'un fonds ou d'un indice. La volatilité implicite représente les variations futures anticipées par le marché, la volatilité historique les variations passées.

ÉCART DE SUIVI (TRACKING ERROR OU TE)

Il mesure la dispersion prévisionnelle (ex-ante) ou passée (ex-post) des écarts de performance entre un fonds et son indice de référence. Plus la TE est proche de 0, plus le fonds se comporte comme son indice de référence en terme de risque et de performance (gestion passive). Plus elle est élevée, plus le gérant prend le risque de s'écarter de l'indice de référence dans l'objectif de le battre (gestion active).

RATIO DE SHARPE

Il mesure le couple rendement-risque de l'investissement en partant du principe qu'un risque ne vaut d'être pris que s'il permet d'obtenir une performance supérieure à celle d'un placement sans risque. Il calcule le supplément de performance par rapport au taux sans risque obtenu pour chaque % de volatilité (risque) consenti.

RATIO D'INFORMATION

Il mesure la propension du gérant à ajouter de la performance par rapport à l'indice de référence. Il calcule le supplément de performance par rapport à l'indice obtenu pour chaque % d'écart de suivi (risque) consenti.

MATURITÉ

Elle mesure le temps qui sépare la date à laquelle un produit de taux (obligation ou produit monétaire) est émis, de la date à laquelle il est remboursé.

SENSIBILITÉ

Elle mesure l'impact d'une variation des taux de 1% sur le cours d'un produit de taux (obligation ou produit monétaire) ou la valeur liquidative d'un OPC (valeur du portefeuille obligataire et monétaire détenu par le fonds). Pour un OPC de taux, une sensibilité de 4 signifie que sa valeur liquidative progressera de 4% en cas de baisse des taux d'intérêt de 1%, et diminuera de 4% en cas de hausse des taux d'intérêt de 1%. Elle est mesurée par la Maturité Moyenne Pondérée (MMP) ou Weighted Average Maturity (WAM).

SPREAD

Il mesure la différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'État de référence (Allemagne pour la zone Euro). Il est d'autant plus faible que la santé financière de

l'émetteur (solvabilité) est perçue comme bonne. Le spread peut aussi être calculé pour un OPC.

SENSIBILITÉ PONDÉRÉE PAR LE SPREAD (SPS)

Elle mesure la sensibilité du produit de taux (obligation ou produit monétaire) en fonction de l'écart de rendement de celui-ci par rapport au rendement de l'emprunt sans risque de référence. L'impact de la variation des taux sur le cours va être d'autant plus faible que le produit de taux est perçu comme moins risqué. La SPS peut aussi être calculée pour un OPC.

DURATION

Elle mesure la durée de vie moyenne d'un produit de taux pondérée par les flux de versement des intérêts (coupons) et de remboursement du capital actualisés, à savoir que les versements les plus proches dans le temps ont un poids plus important que les versements plus éloignés. A la différence de la simple durée résiduelle, la duration prend en compte le fait que les coupons versés peuvent être réinvestis, permettant d'atteindre la valeur cumulée des intérêts et du capital avant l'échéance (la duration est inférieure -ou égale en cas d'obligation zéro coupon- à la maturité). La valeur d'une obligation de duration 6 ans diminuera de 6% en cas de hausse des taux d'intérêt de 1%, et inversement.

La duration permet de comparer la sensibilité aux taux d'intérêt d'obligations de maturités et rendements différents ; par exemple une obligation de duration 6 ans sera 2 fois plus sensible aux variations des taux d'intérêt qu'une obligation de duration 3 ans, quels que soient la date d'échéance et le montant des coupons.

La duration peut aussi être calculée pour un OPC et elle est mesurée par la Durée de Vie Moyenne Pondérée (DVMP) ou Weighted Average Life (WAL).

DURÉE DE VIE MOYENNE PONDÉRÉE (DVMP) OU WEIGHTED AVERAGE LIFE (WAL)

Elle correspond à la moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle de chaque titre détenu par le fonds, soit le temps restant à courir jusqu'au remboursement sans tenir compte des éventuels intérêts versés et du taux d'actualisation. Elle mesure le risque de crédit au sens où plus la date de remboursement est éloignée, plus le risque de crédit est grand, ainsi que le risque de liquidité du fonds.

MATURITÉ MOYENNE PONDÉRÉE (MMP) OU WEIGHTED AVERAGE MATURITY (WAM)

Elle mesure la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par le fonds pondérée par le poids relatif de chacun, en partant du principe que, pour les produits à taux révisable fixé (par exemple tous les 3 mois), la maturité est définie comme le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision (soit 3 mois en l'occurrence) et non jusqu'au remboursement.

L'EXPOSITION AU MARCHÉ

BÊTA

Il mesure la variation moyenne au cours de la période de la valeur liquidative du fonds pour une variation de 1% de l'indice de référence. Un bêta de 1 signifie que le fonds évolue de façon identique à l'indice, un bêta inférieur à 1 qu'il en atténue les variations, un bêta supérieur à 1 qu'il en amplifie les variations (un bêta de 1,3 signifie que le fonds amplifie les variations du marché de 30%).

ALPHA

IL mesure la performance moyenne du fonds après avoir retranché l'influence du marché. Il indique la capacité du gérant à ajouter ou non de la valeur.

COEFFICIENT DE CORRÉLATION

Il mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre le fonds et son indice de référence (le fonds peut en effet être investi sur d'autres marchés ou détenir des titres dans d'autres proportions).

Le coefficient de corrélation est compris entre 1 et -1 : positif, il indique que le fonds et l'indice fluctuent dans le même sens ; négatif (très rare), que le fonds et l'indice fluctuent en sens inverse ; proche de 0, que l'influence de l'indice est faible et que les fluctuations du fonds sont dues à d'autres facteurs.

COEFFICIENT DE DÉTERMINATION

Il mesure sur une échelle de 0 à 1 la part des fluctuations du fonds expliquée par les fluctuations de l'indice.

Le coefficient de détermination est complémentaire au bêta ; le bêta est d'autant moins significatif que le coefficient de détermination est faible.